

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REP Emballages Professionnels :

LA FILIÈRE FRANÇAISE DE LA MENUISERIE SALUE SON REPORT ET APPELLE À UNE CLARIFICATION RAPIDE DES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE

Depuis plusieurs mois le Groupement Actibaie, le SNFA, l'UFME, l'UMB-FFB et l'UDTVP informent et accompagnent les entreprises de la filière française de la menuiserie et de la transformation du verre plat à la préparation de la REP Emballages Professionnels (REP EPRO). Si leurs adhérents partagent les enjeux environnementaux de cette future filière, les imprécisions du cadre réglementaire européen (Packaging and Packaging Waste Regulation – PPWR) et sa complexité de mise en œuvre ne permettaient pas d'être prêts pour une application en France au 1^{er} juillet 2026.

Mobilisées pour défendre une mise en œuvre pragmatique de cette REP EPRO, les organisations professionnelles étaient loin d'être satisfaites et menaient des actions individuelles dès le début des travaux puis communes à partir d'avril 2026 auprès des pouvoirs publics pour en demander le report. Ce vendredi 26 juin, Mathieu Lefèvre, Ministre délégué à la Transition écologique, a déclaré dans un entretien à la presse publié sur le site de Ouest France, « qu'elle sera mise en œuvre comme l'exige le droit européen mais plus tard ». La filière salue cette déclaration et appelle le gouvernement à :

- annoncer dans les meilleurs délais la nouvelle date d'entrée en vigueur de la REP EPRO, sans rétroactivité des écocontributions,
- réviser son guide d'application en s'appuyant sur les professionnels représentés par les organisations professionnelles afin de répondre au plus près des attentes du terrain. Exemple: que les fournisseurs des emballages de transport standard soient désignés comme producteurs de ces derniers et non les utilisateurs (menuisiers, transformateurs de verre plat et autres industriels),
- garantir la publication des modalités définitives au moins 3 mois avant l'application de la REP EPRO pour laisser le temps aux entreprises de préparer son déploiement.

« Les conditions actuelles d'entrée en vigueur de la REP Emballages Professionnels suscitent une vive inquiétude parmi tous nos adhérents. Alors que le calendrier est fixé de longue date et que notre filière alerte les pouvoirs publics, la DGPR et les éco-organismes depuis plusieurs mois, nous découvrons, à moins de 15 jours de l'échéance, certains barèmes et le contenu d'un guide d'interprétation pour la définition du producteur. Dans ces conditions, les entreprises ne disposent tout simplement pas du temps nécessaire pour adapter leurs systèmes d'information, identifier les emballages concernés, collecter les données requises et intégrer ces nouveaux coûts dans leurs offres. Elles s'exposent à des risques techniques, organisationnels et financiers importants (erreurs de déclaration, double écocontribution ou encore mauvaise identification du producteur) alors même que notre secteur est en crise et doit déjà faire face à la refondation de la REP PMCB. »

Laurent Demasles, Président de l'UFME



Pour les fabricants de façades et fenêtres en aluminium, cette annonce arrive à point nommé. Le dialogue entre l'administration et les corps intermédiaires est toujours plus constructif lorsqu'il aboutit à des décisions concrètes, et nous nous félicitons qu'un délai soit désormais annoncé. C'est un signal positif pour nos entreprises, pleinement mobilisées sur ces enjeux mais qui ont besoin de temps pour s'organiser. »

Dominique Thomasson, Président du SNFA



Le Groupement Actibaie salue la décision prise de repousser l'application de cette nouvelle réglementation. A l'heure où les difficultés s'accumulent pour le secteur du bâtiment, c'est un signal fort de la part des pouvoirs publics envers les professionnels des portes, portails, volets et stores. Il était temps d'apporter de la stabilité et de la visibilité à nos entreprises. Le message a été reçu, nous nous en félicitons».

Philippe Seas, Président du Groupement Actibaie



Pour l'UDTVP, le report de la mise en application de la REP Emballages Professionnels est une première étape essentielle pour avoir l'opportunité de rendre cette REP applicable raisonnablement par nos adhérents. Pour cela, la concertation avec les autorités et les éco-organismes doit pouvoir se poursuivre et l'UDTVP se rendra à nouveau disponible pour y participer activement et aider à clarifier les points clés le nécessitant encore. Nous sommes convaincus qu'une REP emballages professionnels dont les règles seront simplifiées et sans ambiguïté permettra également d'éviter les risques de double déclaration ou de free riders.

Nelly Philipponnat, Vice-Présidente de l'UDTVP

A propos :

Le Groupement Actibaie est l'organisation professionnelle représentative des fabricants de volets et de stores, les fabricants de portes, portails et portes automatiques piétonnes, les fabricants de composants (moteurs, toiles, quincailleries, radars...) et les têtes de réseaux d'installateurs.
www.groupement-actibaie.org

Le SNFA est l'organisation professionnelle représentative des concepteurs, fabricants et installateurs spécialisés dans les menuiseries extérieures en profilés aluminium (façades, fenêtres, portes, garde-corps, cloisons, vérandas, pergolas).
www.batir-en-alu.fr

L'Union des Métiers du Bois rassemble, au sein de la Fédération Française du Bâtiment, près de 9000 entreprises dont les métiers sont liés au bois dans la construction : charpente, construction bois, menuiseries extérieures, menuiseries intérieures, agencement, escalier, parquet...

L'UFME, Union des Fabricants de Menuiseries, est l'organisation professionnelle représentative de la filière Portes et Fenêtres et regroupe des fabricants de profilés, de menuiseries, d'éléments complémentaires, d'installateurs et de recycleurs.
www.ufme.fr

L'UDTV, Union des Transformateurs de Verre Plat, est le syndicat représentatif qui rassemble les professionnels de la transformation du verre plat dont elle est le porte-parole.